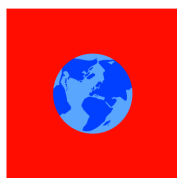


ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE L'INDUSTRIE

La collecte des déchets par le service public en France



Synthèse
Année 2009



L'ADEME en bref :

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public sous la triple tutelle du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

www.ademe.fr.

Coordination technique : Rafaëlle DESPLATS
Service Planification et Observation des Déchets
Direction Consommation Durable et Déchets
ADEME Angers

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par la caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.



Enquête collecte 2009

L'objectif de cette troisième enquête (suite à celles de 2005 et 2007) était d'interroger l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et les communes indépendantes de plus de 1 000 habitants (2 300 EPCI et 500 communes indépendantes), ayant au moins une compétence collecte et/ou déchèterie afin d'identifier leurs compétences, leur desserte et les flux de déchets collectés pour **l'année 2009**.

L'enquête a porté sur 5 types de collecte en porte à porte et /ou en apport volontaire :

- Collecte d'ordures ménagères résiduelles,
 - Collecte du verre,
 - Collecte des matériaux secs,
 - Collecte des biodéchets et/ou des déchets verts,
 - Autres collectes spécifiques (encombrants, cartons des professionnels, déchets dangereux, ...),
- ainsi que sur la collecte en déchèteries.

Les quantités collectées concernent les déchets ménagers et assimilés collectés par le service public d'élimination des déchets, qui comprennent une part de déchets produits par les activités économiques. La campagne nationale de caractérisation des déchets ménagers menée en 2008 a permis de mesurer qu'en moyenne nationale, 22% du tonnage global des ordures ménagères résiduelles provient des activités économiques (17% pour les déchèteries).

Les données présentées dans ce document sont représentatives de la population nationale, le redressement des données (estimation des non-réponses) ayant été réalisé en considérant que 100 % de la population française était desservie par une collecte d'ordures ménagères résiduelles.

Les données de population correspondent aux données 2009 estimées par l'INSEE soit une population française totale de **64 370 427** habitants (y compris les départements d'Outre Mer).

Dans ce document sont présentées les **performances** qui correspondent aux tonnages par habitant sur la base de la population totale française 2009.



Enquête collecte 2009

Glossaire

Collecte : Ensemble des opérations consistant à enlever les déchets et à les acheminer vers un lieu de transfert, de tri, de traitement ou une installation de stockage des déchets.

Collectes sélectives (CS) : Collectes des déchets ménagers séparés en plusieurs flux différenciés (matériaux secs, fermentescibles, déchets encombrants des ménages,...).

Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) : part des ordures ménagères collectées en mélange, restant après collectes sélectives

Ordures Ménagères et Assimilées (OMA) : Les OMA sont constituées des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et des déchets collectés sélectivement, soit en porte à porte, soit en apport volontaire : verre + emballages et journaux-magazines (matériaux secs). Elles comprennent également, à la marge, les collectes sélectives de biodéchets alimentaires.

Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) : OMR + les déchets des collectes sélectives + les déchets collectés en déchèterie, soit la totalité des déchets des ménages et des activités économiques pris en charge par le service public.

EJM (encore appelés Matériaux secs) : Emballages et Journaux Magazines

Matériaux Recyclables : Déchets métalliques, papiers, cartons, plastiques, EJM, verre, textiles.

Biodéchets : Fraction fermentescibles des ordures ménagères soit les déchets de cuisine et certains déchets verts des ménages ainsi que des papiers et cartons.

Encombrants : Déchets volumineux ne pouvant être déposés dans les containers de collecte. Ne sont pas pris en compte: les déchets verts et les déblais et gravats.

DEEE : Déchets d'équipements électriques et électroniques

<i>Type de collecte</i>	
DMA	Ordures ménagères résiduelles
	Collecte sélective du verre : Collecte en porte à porte ou en apport volontaire du verre uniquement. Le verre collecté avec les emballages ou celui collecté en déchèteries n'est pas comptabilisé dans ce type de collecte.
	Collecte sélective des EJM des ménages : Collecte en porte à porte ou en apport volontaire des Emballages et Journaux Magazines ou plastiques. Le verre est quelquefois collecté en mélange avec les emballages dans ce type de collecte. Les matériaux recyclables collectés en déchèteries ne sont pas comptabilisés dans ce type de collecte.
	Collecte sélective des déchets verts et des biodéchets : Collecte en porte à porte ou en apport volontaire des déchets verts ou des biodéchets. Les déchets verts collectés en déchèteries ne sont pas comptabilisés dans ce type de collecte.
	Collecte sélective des encombrants : Collecte en porte à porte ou en apport volontaire des encombrants. Les encombrants collectés en déchèteries ne sont pas comptabilisés dans ce type de collecte.
	Collecte sélective des déchets dangereux : Collecte en porte à porte ou en apport volontaire des déchets dangereux. Les déchets dangereux collectés en déchèteries ne sont pas comptabilisés dans ce type de collecte.
	Déchèteries



Enquête collecte 2009

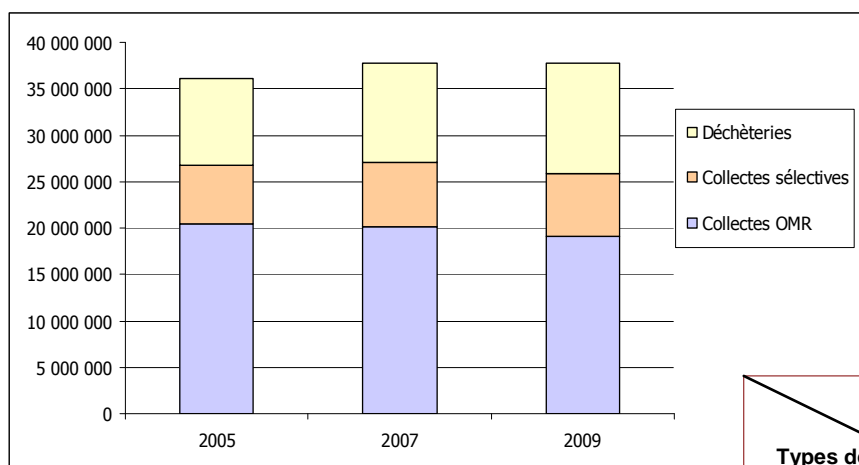
Les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)

Les Déchets Ménagers et Assimilés comprennent :

- > les OMR (Ordures ménagères résiduelles)
- > les déchets des collectes sélectives
- > les déchets collectés en déchèteries

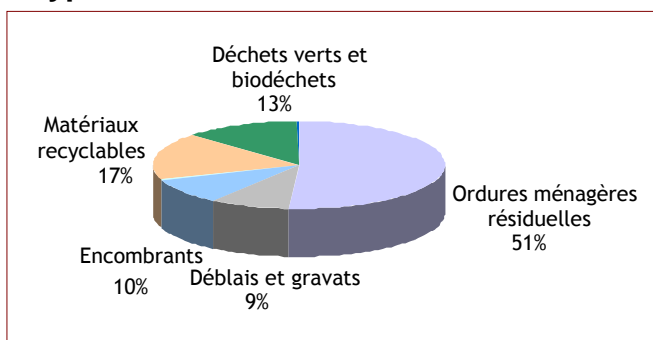
soit la totalité des déchets des ménages et des activités économiques pris en charge par le service public.

Les tonnages de DMA collectés :



Globalement, la production de DMA reste stable. La baisse des tonnages d'OMR se confirme entre 2007 et 2009 tandis que les tonnages collectés sélectivement continuent d'augmenter très légèrement. Les matériaux collectés en déchèteries augmentent sensiblement et dépassent en 2009 les 11,8Mt (contre 10,8Mt en 2007), représentant ainsi 31% du tonnage total de DMA collectés.

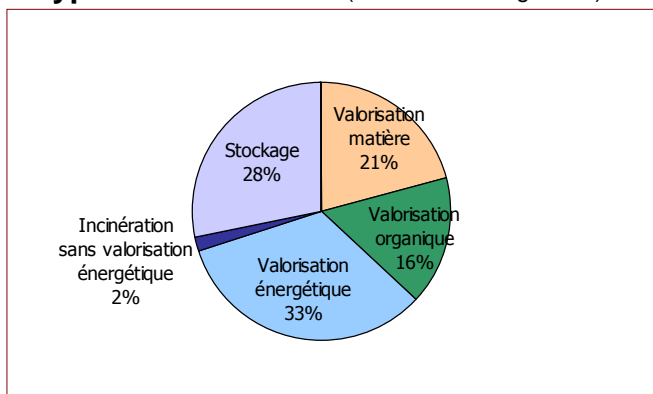
Répartition des DMA collectés par type de déchets :



Indicateurs / Types de collecte	Tonnage collecté (en Mt)	Performances en Kg/hab/an
Ordures Ménagères Résiduelles	19,23	299 Kg/hab/an
Collectes Sélectives*	6,8	105 Kg/hab/an
Déchèteries	11,83	184 Kg/hab/an
Total	37,9 Mt	588 Kg/hab/an

* Toutes collectes sélectives incluses

Destination des DMA collectés par type de traitement : (hors déblais et gravats)



La répartition des DMA collectés par type de déchets montre que la part des tonnages d'OMR collectés diminue par rapport à 2007 au profit des déchets verts/biodéchets et des matériaux recyclables, essentiellement ceux collectés en déchèteries.

Une baisse de la part des déchets orientés vers le stockage est observée au profit de la valorisation matière, organique et énergétique (28% en 2009 contre 32% en 2007).



Enquête collecte 2009

Les OMR et Collectes Sélectives (hors déchèteries)

Synthèse des performances par type de collecte (hors déchèteries):

Type de collecte	Tonnages collectés (en Mt)	Performances en kg/habitant/an
OMR	19,23	299 kg/habitant/an
Verre	1,87	29 kg/habitant/an
EJM	2,96	46 kg/habitant/an
Biodéchets/Déchets verts	1,19	18 kg/habitant/an
Encombrants	0,79	12 kg/habitant/an
Déchets Dangereux	1800 t	0,03 kg/habitant/an
TOTAL	26Mt	404 kg/habitant/an

Si en termes de performances, les collectes des matériaux secs recyclables sont restées sensiblement similaires par rapport à celles de 2007, les quantités d'OMR collectées par habitant ont quant à elles diminué de **17kg/habitant/an** entre 2007 et 2009 soit une baisse de plus de 5%.

Les Ordures Ménagères et Assimilées (OMA)

Les **OMA** sont constituées des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et des déchets collectés sélectivement, soit en porte à porte, soit en apport volontaire : verre + emballages et journaux-magazines (matériaux secs). Elles comprennent également, à la marge, les collectes sélectives de biodéchets alimentaires.

	2007	2009
Ordures Ménagères et Assimilées	391 kg/habitant/an	374 kg/habitant/an

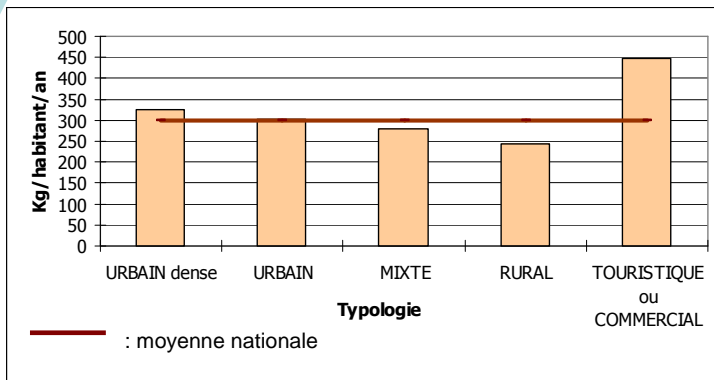
24 Mt d'OMA ont été collectées en 2009 soit 374 kg/habitant/an.



Enquête collecte 2009

Une analyse par typologie de collectivité

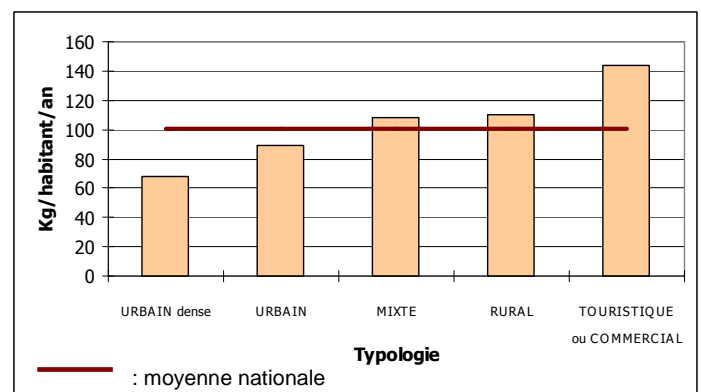
Performances de collecte des OMR par typologie de collectivité :



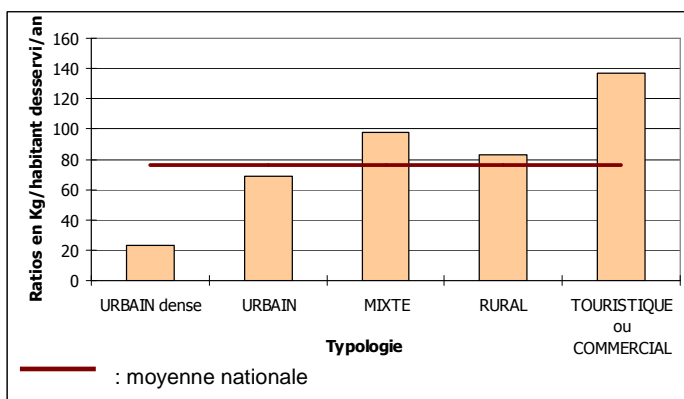
La moyenne nationale de la performance de collecte des OMR se situe à **299 kg/habitant/an**. Les collectivités de type touristique ou commercial et urbain dense conservent une performance plus élevée que la référence nationale. A l'inverse, ce sont les collectivités rurales et mixtes qui présentent des performances de collecte inférieures à la moyenne nationale, la typologie urbaine étant sensiblement proche de la valeur nationale.

Performances de collecte des matériaux recyclables* par typologie de collectivité :

La moyenne nationale de la performance de collecte des matériaux recyclables se situe à **101kg/habitant/an**. Les collectivités de type urbain et urbain dense conservent une performance de collecte inférieure à la référence nationale.



Performances de collecte des biodéchets et déchets verts* par typologie de collectivité :



Concernant les biodéchets et déchets verts (dont près des 2/3 proviennent des déchèteries), la moyenne nationale de la performance de collecte se situe à **76 kg/habitant/an**. Les collectivités de type urbain et urbain dense présentent une performance de collecte très inférieure à la référence nationale.

La **typologie** des collectivités est calculée sur la base de critères :

- touristiques : nombre de lits touristiques (camping, hôtels, résidences secondaires) par habitant
- commerciaux : nombre de commerces par habitant
- d'habitat : nombre de logements par km², nombre de logements par km² bâti et pourcentage d'habitat collectif

* Collectes sélectives + collecte en déchèteries inclus

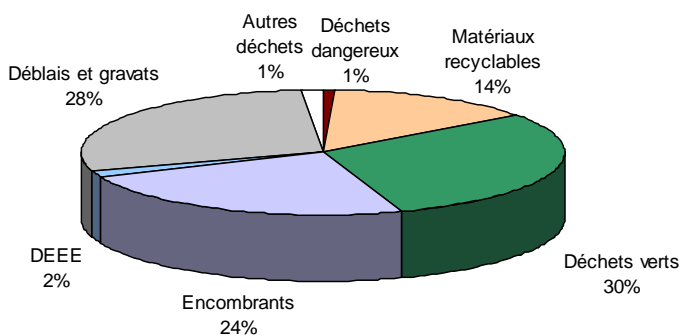
Plus d'informations sur la typologie des collectivités :
<http://www.sinoe.org/accesThematique.php?ID=3>



Enquête collecte 2009

La collecte en déchèteries

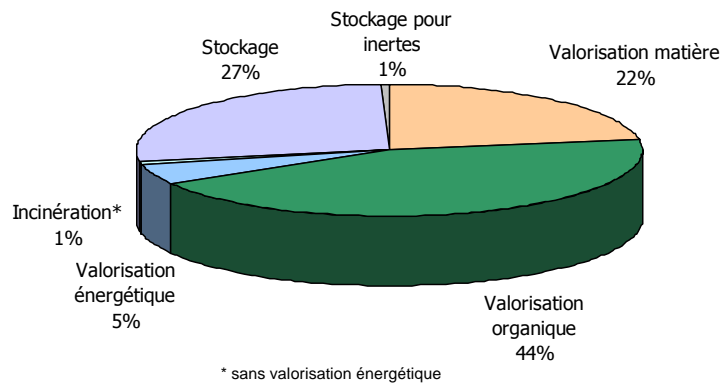
Répartition des déchets collectés en déchèteries par type de déchets :



La répartition par type de déchets collectés est restée sensiblement similaire à celle de 2007 : les déchets verts, encombrants et déblais gravats conservant les proportions les plus élevées et représentant à eux seuls plus de 80% des tonnages collectés. Toutefois, si la répartition reste stable en proportion, les quantités collectées en déchèterie ont encore augmenté pour dépasser les 11,8Mt en 2009 (contre 10,8Mt en 2007 et 9,4Mt en 2005).

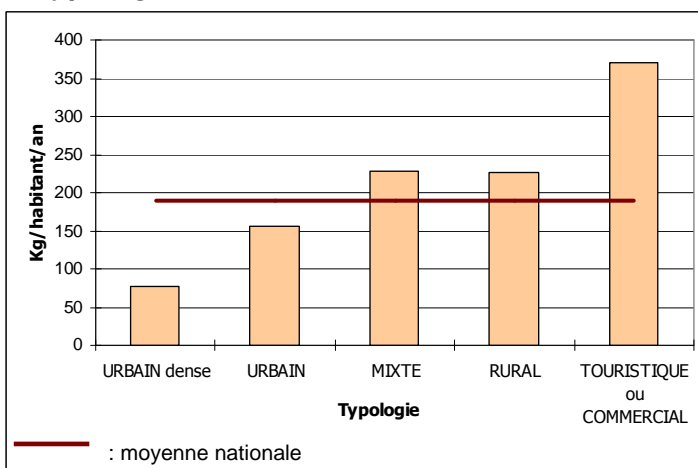
Destination des déchets collectés en déchèteries (hors déblais et gravats):

La part des déchets collectés en déchèteries faisant l'objet d'une valorisation a augmenté entre 2007 et 2009 passant de 63 à 71%, cette proportion est notamment à mettre en regard de l'augmentation importante des quantités de déchets verts et matériaux recyclables collectés en déchèteries.



* sans valorisation énergétique

Performances de collecte en déchèteries par typologie de collectivité :



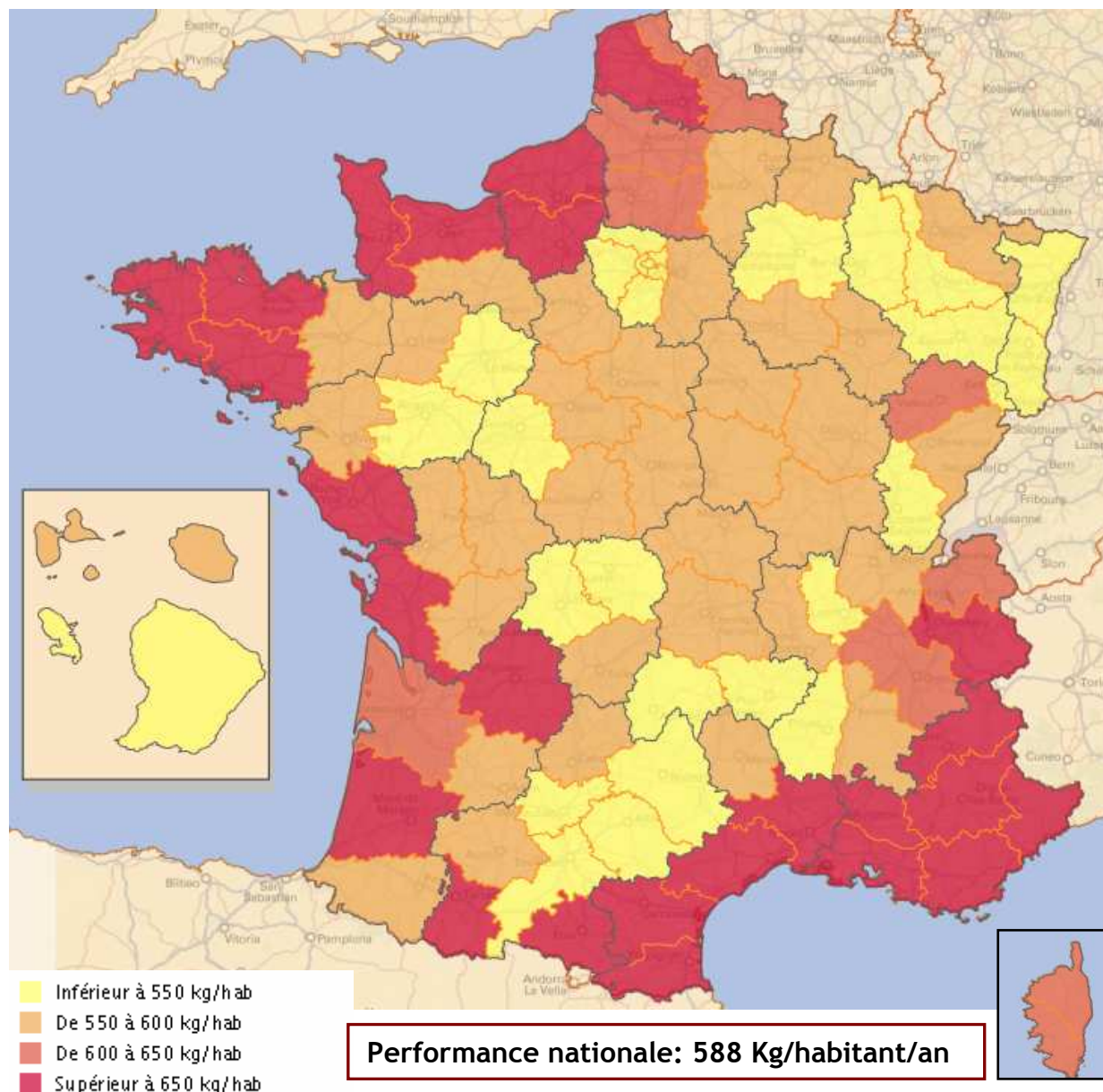
La référence nationale de la performance de collecte en déchèteries se situe à **184 kg/habitant/an** avec **une grande disparité** selon la typologie de la collectivité. Les collectivités de type urbain et urbain dense conservent des performances de collecte très inférieures à la performance moyenne. A l'inverse, ce sont les collectivités touristiques ou commerciales qui présentent une performance de collecte sensiblement supérieure à la moyenne nationale.



Enquête collecte 2009

Éléments de cartographie

Cartographie départementale des performances de collecte des Déchets Ménagers et Assimilés :



Cartographie régionale et départementale des enquêtes Collecte (2005 à 2009) : retrouvez tous les résultats sur

http://carto.sinoe.org/carto/enquete_collecte/flash/

Pour accéder aux données intercommunales : identifiez-vous sur SINOE® et accédez à la cartothèque située en page d'accueil en cliquant sur "Cartographier les indicateurs".



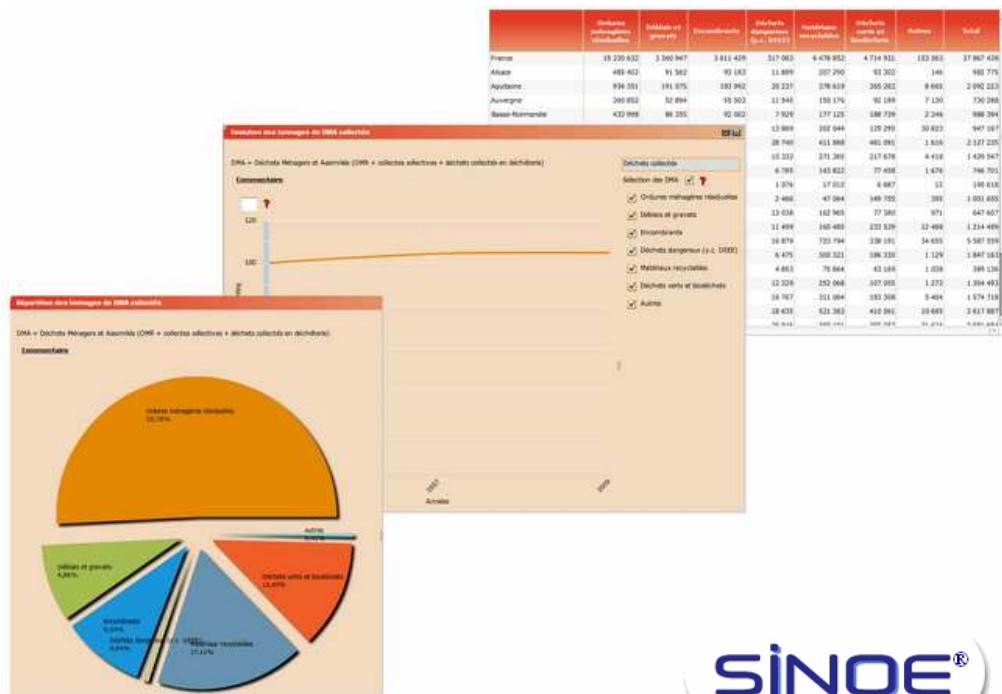


Retrouvez tous les résultats détaillés sur
www.sinoe.org



Exploiter et exporter les indicateurs,

et comparer les données entre territoires



A paraître à la rentrée 2011:
le fascicule détaillé de l'enquête
Collecte 2009

